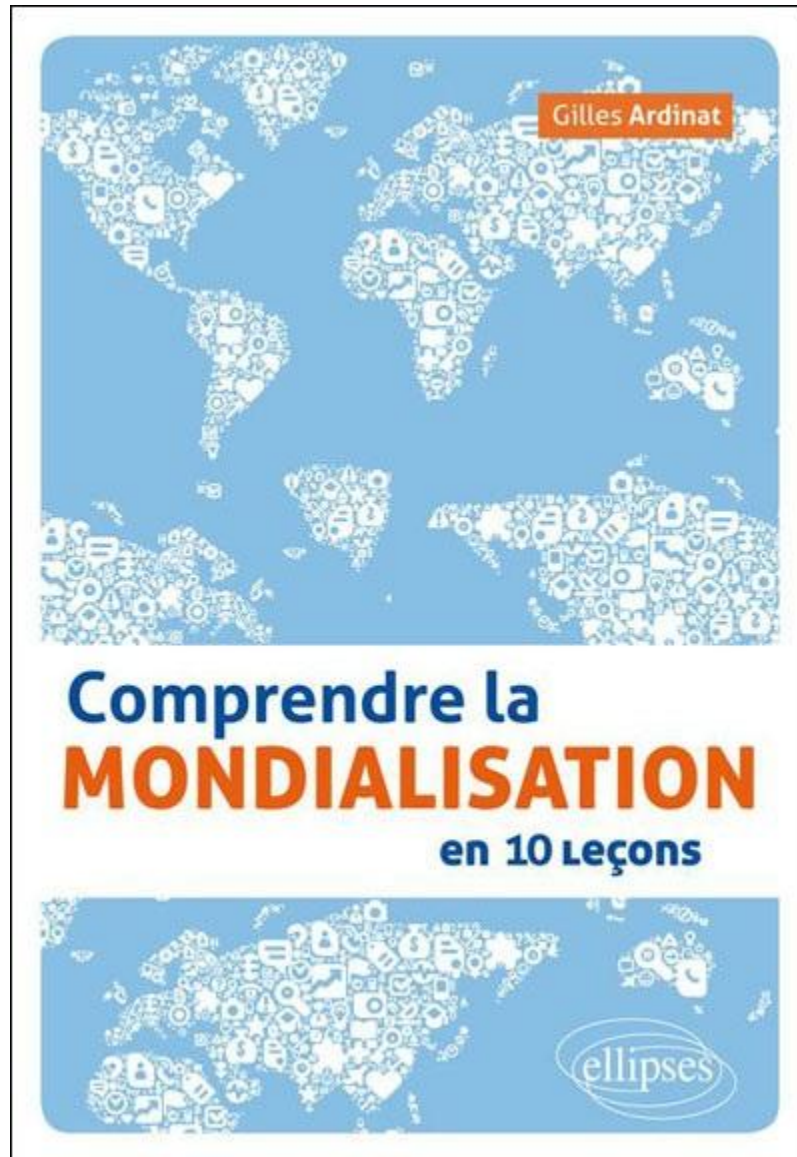


## La France est-elle compétitive?

*Gilles Ardinat, professeur agrégé et docteur en Géographie, enseignant à l'Université Paul Valéry, Montpellier III*

C'est à l'occasion de la publication de son livre Comprendre la mondialisation en 10 leçons (lien vers une vidéo de présentation [http://www.dailymotion.com/video/xrzk2g\\_video-gilles-ardinat-presente-son-ouvrage-comprendre-la-mondialisation-en-10-lecons\\_webcam](http://www.dailymotion.com/video/xrzk2g_video-gilles-ardinat-presente-son-ouvrage-comprendre-la-mondialisation-en-10-lecons_webcam)) que Gilles Ardinat s'est interrogé avec nous sur la notion de compétitivité, notamment appliquée à la France.



En effet ce sujet est aujourd'hui au cœur de l'actualité médiatique, et soulève de nombreuses questions et contradictions. A travers ce thème nous serons amenés à nous interroger sur le fonctionnement de la mondialisation et sur ses paradoxes.

La notion de compétitivité s'impose comme une évidence médiatique, ainsi que le montre sa forte occurrence dans la presse « La compétitivité est la priorité » (Le Figaro, mars 2012), « La perte de compétitivité française » (Le Point, janvier 2012), « Pour une compétitivité équitable »...

## I - La théorie de la compétitivité

La notion de compétitivité s'est tout d'abord vue appliquée aux entreprises, bien avant de s'appliquer aux territoires.

En effet, jusqu'à il y a une vingtaine d'années, le terme de compétitivité n'était employé que pour parler des firmes et de leurs produits. C'est un discours conçu pour et par les firmes puis approprié par les hommes politiques et les journalistes pour parler des territoires.

Cette analogie se heurte à de nombreuses contestations, pourtant c'est un terme qui s'est aujourd'hui activement imposé dans le débat public.

Mais encore faut-il définir qu'est-ce que la compétitivité?

### Quelques définitions:

Les **grands organismes mondiaux** tels que le FMI, la Banque Mondiale, ou l'Union Européenne s'accordent à définir la compétitivité comme une bonne croissance économique accompagnée d'une ouverture des frontières.

C'est-à-dire qu'un territoire compétitif se présente comme un espace productif sans politique [] protectionniste. Au nom du principe de libre-échange un territoire compétitif doit tenir ses frontières ouvertes.

Selon **Jacques Lévy**, la compétitivité appliquée à la géographie « *ce sont les effets positifs de l'insertion d'un territoire dans un marché d'échelle supérieure* ».

Nous retiendrons ici une définition de la compétitivité applicable aussi bien aux firmes qu'aux territoires : « *la capacité d'une entité économique (entreprise, territoire) à affronter la concurrence avec succès* »

On peut également parler de **territoire compétitif** constitué en « 4 étages » :

- *un espace matériel*: constitué par des infrastructures concrètes (routes, bâtiments...)
- *un espace vivier*: où les entreprises puisent de la ressource humaine
- *un espace juridique*: où la frontière devient pertinente
- *un espace macro-économique*: où le territoire est conçu comme un ensemble de chiffres (dettes, budget...)

Ce territoire compétitif présente donc une dimension purement économique et matérialiste, qui met de côté les dimensions culturelles, identitaires et affectives du territoire.

## II - Les différents classements de la compétitivité

Les professionnels de l'économie ont créé des « rankings » de la compétitivité soit des classements, très commentés dans la presse et la politique.

Entre autres, le Forum Économique Mondial a lieu chaque année à Davos en Suisse et publie un classement où, au sein des grands pays de la Triade, la France occupe une place **intermédiaire**, à la **15<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> position**, après les pays d'Europe du Nord (Scandinavie, Allemagne...) mais avant les pays d'Europe du Sud (Espagne, Portugal) très mal évalués. Au premier rang de ce classement on retrouve souvent les Etats-Unis.

Il s'agit du classement le plus commenté et médiatisé, cependant, d'autres organismes publient une hiérarchie de la compétitivité mondiale, notamment la Banque mondiale avec son classement

« *Doing Business* » où d'autres critères entrent en compte tels que la qualité de l'environnement offert aux entreprises.

Du point de vue géographique, tous ces classements aboutissent globalement à un même constat, soulignant les **invariants géographiques de la compétitivité mondiale**.

Ainsi, pour évaluer la compétitivité de la France, il s'agit de dresser un diagnostic qui s'avère partagé:

Atouts	Inconvénients
Qualité des infrastructures de transport et de communication	Peu d'innovations
Attractivité du marché/de la clientèle	Difficulté à la création d'entreprise
Qualité de la formation	Fiscalité trop lourde sur les entreprises
Productivité	Rigidité du marché de l'emploi

### **III - Les politiques de la compétitivité**

Ce discours sur la compétitivité débouche sur des programmes ambitieux visant à valoriser la compétitivité des territoires à travers le monde, qui présentent cependant un grand mimétisme. *Aux Etats-Unis*, la campagne de Barack Obama en 2008, dont l'un des grands axes du programme était « Keeping America competitive », faisait déjà suite à toute une politique américaine de relance de la compétitivité nationale débutée dans les années 1980.

Ce n'est que bien plus tard que ce discours a été repris par *l'Union Européenne*, qui en a fait un nouvel objectif avec le lancement en 2000 de la Stratégie de Lisbonne visant à « faire de l'Union Européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde ».

Par la suite, tout au long de la crise de la Zone Euro et dans le cadre des 19 plans de sauvetage de l'euro, le terme de compétitivité a été fortement mis en avant.

Au nom de la compétitivité, *l'Allemagne* a pris différentes mesures telles que les lois Hartz votées en 2003 et 2005 visant à flexibiliser le marché de l'emploi, prolongées par la mise en place d'une *TVA sociale*, et qui ont eu des résultats spectaculaires en matière de commerce extérieur.

*La France* quant à elle, a dans le cadre de ces discours, mis en place en 2004 une politique de développement de 71 « pôles de compétitivité » sur le modèle des *clusters* américains, à savoir le regroupement d'acteurs (centres de recherche, universités, entreprises privées, acteurs publics) sur une même zone géographique et autour d'un même secteur d'activité, dans le but de faire émerger

des projets innovants devant permettre le développement de la compétitivité de l'industrie française. Cette mesure fortement médiatisée cache cependant des moyens financiers dérisoires de l'ordre de 800 à 900 millions d'euros de budget annuel pour 71 pôles, dont 80% ont été réinjectés depuis d'autres programmes.

Cette somme correspond globalement à 2,5% du budget annuel de la recherche française.

De plus, les retombées en terme de productivité et d'emploi n'ont toujours pas été communiquées.

Cependant, il faut noter qu'à la différence des *clusters* américains, ces pôles de compétitivité ne sont pas de vrais « pôles » en terme géographique car ils ont été constitués à partir d'éléments préexistants. Il s'agit donc plus de réseaux d'entreprises que de pôles, ce qui pourrait en partie expliquer l'inefficacité de cette politique.

Ce projet de pôles de compétitivité français, fortement médiatisé à ses débuts, est aujourd'hui quasi inexistant dans le débat public.

## **IV - La pertinence du débat**

L'échec de cette politique française des pôles de compétitivité ainsi que celui de nombreux autres projets visant à relancer la compétitivité des territoires, vient du fait que la compétitivité est une notion mal formulée, car elle postule que les territoires sont simplement en concurrence les uns contre les autres.

Il s'agit donc de s'interroger en profondeur sur la notion de compétitivité et plus largement sur le fonctionnement même de la mondialisation.

Cette théorie de la compétitivité semble calquée sur la théorie libérale inventée par les économistes : la **concurrence pure et parfaite** entre les territoires.

Or le contexte dans lequel la théorie libérale a été conçue (au XIXe siècle) est aujourd'hui totalement obsolète. En effet, à l'époque la mondialisation ne concernait que les échanges de marchandises car les facteurs de production (hommes, capitaux...) et les capacités de production (usines, machines, outils...) étaient très peu mobiles et globalement ancrés à des territoires. Aujourd'hui nous vivons dans un système de libre-échange des capitaux (IDE), qui permet la mobilité des firmes et des outils de production. Ainsi, derrière la compétitivité, qui apparaît comme un discours séduisant, il faut percevoir une réalité de mise en compétition des systèmes productifs, sociaux et fiscaux des territoires et non plus seulement une mise en concurrence des marchandises.

Pourtant ce système pose d'évidentes contradictions, ainsi on trouve dans un même discours :

- la nécessité d'une attractivité des marchés et celle d'une baisse des coûts salariaux
- la demande d'investissements publics et la nécessité d'une discipline budgétaire
- la vision binaire d'une « compétitivité prix » (de production) et d'une « compétitivité hors prix » (d'innovation)

Ainsi, ces injonctions à la compétitivité s'avèrent contradictoires et même erronées si l'on considère la dernière, qui compartimente le monde en « ateliers », vision qui, en prenant appui sur la Chine, Taiwan ou Singapour s'avère totalement dépassée et caricaturale.

Les discours sur la compétitivité alimentent une culture du résultat or la plupart des politiques de compétitivité aboutissent à une absence de résultats, avec une incapacité à faire face aux délocalisations, au chômage, à la désindustrialisation...

***Pour résumer notre propos, la France peut-elle raisonnablement être compétitive face à la Chine?***

Avec un système productif français (SMIC, retraite, congés maternité/paternité...) présentant des coûts de fabrication trente fois supérieurs à ceux du système productif chinois, la France ne peut en aucun cas rester compétitive.

Cependant, au regard des nombreux handicaps présentés par l'économie française (coût du système social, absence de politique industrielle...) le fait que la France arrive à rester productive reste très encourageant et démontre une bonne résistance à la concurrence mondiale.

A lire sur le même sujet: <http://www.monde-diplomatique.fr/2012/10/ARDINAT/48241>